

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page A /9

COUVERTURE SUISSE

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA PREPARATION ET DE LA SOCIETE

1.1 Identification du produit

Nom du produit : STAR BRITE BOAT GUARD

Numéro d'article : 810XX

1.2 Utilisation de la préparation

SU21 Produit de consommation.

1.3 Identification du fournisseur

Fournisseur: Bucher + Walt SA

Route de Soleure 8 2072 St-Blaise

Téléphone: 032 755 95 10 Télécopie: 032 755 95 30

E-Mail : <u>info@bucher-walt.ch</u>
Website : <u>www.bucher-walt.ch</u>

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

APPEL D'URGENCE TOXIN: 145 (24 h.)

Nom du produit : Star brite Boat Guard

Date: 15.03.2017



Selon règlement (UE) No 453/2010

SECTION 1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTERPRISE

1.1. Identificateur de produit

Nom de produit : STAR BRITE BOAT GUARD

Code de produit : 810XX

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation : SU21 Produit de consommation.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur : Star Brite Europe Inc.

29 Rue des Tourrais

69290 Craponne, France

Téléphone : +33-472-570 133 Télécopie : +33-472-570 493

E-mail : jp.kitzinger@starbrite-europe.com

Website : www.starbrite-europe.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE, seulement pour LES MÉDECINS/LES POMPIERS/LA POLICE:

FR - Téléphone : +33-472-570 133 (Heures de bureau seulement)

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE D'APPEL D'URGENCE:

ORFILA (INRS) +33 (0)1 45 42 59 59 (24 heures sur 24)

SECTION 2 IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CLP ((CE) no: Non classifié comme dangereux selon le règlement (CE) no 1272/2008.

1272/2008)

Risques pour la santé : Peu de danger à l'utilisation industrielle ou commerciale.

Risques physiques/ : N'est pas classifié selon les directives de CE.

chimiques

Risques pour : N'est pas classifié selon les directives de CE.

l'environnement

Autres informations : Conserver hors de la portée des enfants.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage ((CE) no 1272/2008): Pictogrammes de danger : Aucun.

Mention d'avertissement : Non applicable.

H- et P- phrases : Aucun.

Etiquetage supplémentaire: aucun.

2.3. Autres dangers

Autres informations : Ne contient pas des substances PBT ou vPvB, dans des concentrations plus hautes que 0,1%.

SECTION 3 COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de produit : Star brite Boat Guard Page 1/9

Date d'émission : 14-07-2015 Remplace l'émission du : 06-04-2012 INFO CARE FDS



Selon règlement (UE) No 453/2010

3.2. Mélanges

Description de produit : Mélange.

Information sur les substances dangereuses:

Nome CE	Concentration (w/w) (%)	Numéro CAS	Numéro CE	Numéro REACH
Propane-2-ol	` ' '	67-63-0	200-661-7	

Les concentrations limites d'exposition connues, si applicable, sont listées dans la rubrique 8.

Nome CE	Classe de danger	Pictogrammes	Phrases H
Propane-2-ol	Flam. Liq. 2; Eye Irrit.	GHS02; GHS07	H225; H319; H336
	2; STOT SE 3		

Se référer à la rubrique 16 pour le texte complet de chaque phrase H mentionnée.

SECTION 4 PREMIERS SECOURS

4.1. Description des premiers secours

Premiers secours

Inhalation : Déplacez la victime à l'air frais. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.

Contact cutané : Enlever tout vêtement souillé. Avant que le produit ne sèche, rincer la peau avec beaucoup d'eau

et du savon.

Contact oculaire : Rincer avec de l'eau (tiède) au moins 15 minutes. Enlever les verres de contact. En cas d'irritation

persistante, consulter un médecin.

Ingestion : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche. Faire boire un verre d'eau. Ne rien faire ingérer à une

personne inconsciente. En cas d'indisposition, de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets et symptômes

Inhalation : Peut provoquer maux de tête, vertiges et nausées. Peut provoquer des irritations aux voies

respiratoires et peut provoquer de la toux.

Contact cutané : Peut provoquer une peau sèche.

Contact oculaire : Peut provoquer piqueurs des yeux et rougeurs. Ingestion : Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Instructions pour le

Médecin

: Inconnu.

SECTION 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

Appropriés : Dioxyde de carbone (CO2). Mousse. Produit chimique sec. Eau pulvérisée.

Non appropriés : Inconnu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques d'exposition

particuliers

: Inconnu.

Produits de combustions et de décompositions

thermiques dangereux

: En cas de destruction incomplète, formation de monoxyde de carbone possible.

Nom de produit : Star brite Boat Guard Page 2/9

Date d'émission : 14-07-2015 Remplace l'émission du : 06-04-2012 INFO CARE FDS



Selon règlement (UE) No 453/2010

5.3. Conseils aux pompiers

Précaution à prendre pour : Utilisation d'un appareil respiratoire approprié en cas de ventilation insuffisante.

pompiers

SECTION 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Danger de glissement. Nettoyer immédiatement le produit répandu. Porter des chaussures avec

semelles antidérapantes.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de

: Eviter que le produit ne parvienne dans les égouts, les eaux de surface et souterraines.

Déversements importants: endiguer.

l'environnement

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Assembler les matériaux répandu dans un conteneur. Faites absorber les résidus par du sable

ou par d'autre matériaux inertes. Transporter vers une décharge officielle. Nettoyer la surface

contaminée avec beaucoup d'eau et de savon.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres

: Voir également la rubrique 8.

sections

SECTION 7 MANUPILATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Utiliser conformément aux pratiques d'hygiène et de sûreté, dans des zones bien ventilées.

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles — Ne pas fumer. Ne pas respirer les

aérosols. Ne pas respirer les vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver à l'abri du gel, dans un endroit frais, sec et bien ventilé (< 35°). Conserver à l'écart des

substances oxydantes.

Matériaux d'emballages

recommandés

: Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Matériaux d'emballage

déconseillés

: Aciers (sauf aciers inoxydables).

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation : Utiliser uniquement selon les indications contenues dans le mode d'emploi.

SECTION 8 CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'expositions professionnelles

: Aucune limite d'exposition professionnelle n'est connue sur ce produit. Aucune niveau dérivé sans effet (DNEL) n'est connue sur ce produit. Aucune concentration prédite sans effet (PNEC) n'est

connue sur ce produit.

Valeurs limites d'exposition professionnelle (mg/m³):

Nom de produit : Star brite Boat Guard Page 3/9

Date d'émission : 14-07-2015 Remplace l'émission du : 06-04-2012 INFO CARE FDS



Selon règlement (UE) No 453/2010

Nom chimique	Pays	VME 8 heures (mg/m3)	VLE 15 min. (mg/m3)	Observations
Propane-2-ol	FR	-	980	-
Propane-2-ol	BE	997	1248	<u> </u>
Propane-2-ol	СН	500	1000	4x15 min., Biologisches Monitoring,
				Schwangerschaft Gruppe C

Niveau dérivé sans effet (DNEL) pour travailleurs:

Nom chimique	Voie	DNEL, court terme		DNEL, long terme	
	d'exposition				
		Effet local	Effet	Effet local	Effet systémique
			systémique		
Propane-2-ol	Dermal				888 mg/kg bw/day
	Inhalation				500 mg/m3

Niveau dérivé sans effet (DNEL) pour consommateurs:

Nom chimique	Voie	DNEL, court terme		DNEL, long terme	
	d'exposition				
	,	Effet local	Effet	Effet local	Effet systémique
			systémique		
Propane-2-ol	Dermal				319 mg/kg bw/day
	Inhalation				89 mg/m3
	Oral				26 mg/kg bw/day

Concentration prédite sans effet (PNEC):

Nom chimique	Voie d'exposition	Eau douce	Eau de mer	
Propane-2-ol	Water	140,9 mg/l	140,9 mg/l	
	Sediment	552 mg/kg	552 mg/kg	
	Intermittent water			140,9 mg/l
	STP			2251 mg/l
	Soil			28 mg/kg
	Oral			160 mg/kg food

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures techniques : Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Respecter les consignes de sécurité en vigueur

pour les produits chimiques.

: Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Mesures hygiéniques

Précautions a prendre:

L'efficacité des matériaux de protection dépend de la température et du degré de ventilation. Référez vous aux conseils des personnes compétentes sur la situation en vigueur sur le site.

Protection individuelle : Pendant un usage normal pas nécessaire.

Protection respiratoire: Garantir une ventilation suffisante. En cas d'exposition excessive, porter un appareil respiratoire

approprié. Approprié:filtre à gaz de type A (brun), classe I ou supérieure, par exemple sur un

masque de respiration conforme à la norme NE 140.

Protection des mains : Pendant un usage normal, il n'est pas nécessaire d'utiliser des gants spéciaux. Protection des yeux : En cas de danger de contact avec les yeux porter des lunettes de sécurité.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique : Liquide. Couleur : Bleu. Odeur : Parfumée. Seuil olfactif : Inconnu. рH : 5

Hydrosolubilité : Emulsifiable.

Nom de produit : Star brite Boat Guard Page 4/9 Date d'émission : 14-07-2015

Remplace l'émission du : 06-04-2012 **INFO CARE FDS**



Le produit contient <10% des substances avec un risque d'aspiration.

Selon règlement (UE) No 453/2010

Coefficient de partage : Inconnu.

(n-octanol/eau)

Point d'éclair : > 60 °C

Inflammabilité (solide, gaz) : Non applicable. Liquide. Voir point d'éclair.

Température

d'auto-inflammabilité

Point/intervalle d'ébullition : 100 °C Point/intervalle de fusion : 0 °C Propriétés explosives : Inconnu.

Limites d'explosion (dans

l'air)

Propriété d'oxydation : Non applicable.

Décomposition thermique Viscosité (20°C)

Inconnu.

Viscosité (40°C)

Impertinent.

Non applicable.

Pression de vapeur (20°C) :

Inconnu.

: > 180 °C

Densité de vapeur (20°C) Masse volumique (20°C)

> 1 0.995 g/ml

Taux d'évaporation

(acétate de n-butyle = 1) Inconnu.

SECTION 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Réactivité : Voir sous-rubriques ci-dessous.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité : Stable sous des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactivité : Pas d'autres réactions dangereuses connues.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Voir la rubrique 7.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Conserver à l'écart des substances oxydantes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition : Inconnu.

dangereux

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests toxicologiques.

Inhalation

Toxicité aiguë : CL50 calculé: > 10 mg/l. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: > 5 mg/l. Faible toxicité. Non

classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Ne contient pas des agents explosives.

Ne contient pas des agents oxydants.

(air = 1)

Peut provoguer maux de tête, vertiges et nausées.

Corrosion/irritation Peut provoquer des irritations aux voies respiratoires et peut provoquer de la toux. Non classifié -

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Nom de produit : Star brite Boat Guard Page 5/9 Date d'émission **INFO CARE FDS** : 14-07-2015 Remplace l'émission du : 06-04-2012



Selon règlement (UE) No 453/2010

Cancérogénicité : Estimé non cancérogène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité : Ne contient pas de substances mutagènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles,

les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact cutané

Toxicité aiguë : DL50 calculé: > 5000 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: > 2000 mg/kg.bw.

Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation : Un contact prolongé peut dégraisser et dessécher la peau. Non classifié - Compte tenu des

données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation : Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas

remplis.

Mutagénicité : Ne contient pas de substances mutagènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles,

les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact oculaire

Corrosion/irritation : Irritation légère possible. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Ingestion

Toxicité aiguë : DL50 calculé: > 5000 mg/kg.bw. Ingrédients de toxicité inconnue: < 1 %. ATE: > 2000 mg/kg.bw.

Faible toxicité. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de classification

ne sont pas remplis.

Corrosion/irritation : Peut provoquer nausées, vomissements et diarrhées. Non classifié - Compte tenu des données

disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité : Estimé non cancérogène. Non classifié - Compte tenu des données disponibles, les critères de

classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité : Ne contient pas de substances mutagènes. Non classifié - Compte tenu des données disponibles,

les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Le produit dans son état actuel n'a pas été soumis à des tests écotoxicologiques.

Ecotoxicité : CL50 calculée (poisson): 3376 mg/l. CE50 calculée (daphnia): 2493 mg/l. Contient < 1 % de

composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue. Non classifié - Compte tenu des

données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité

: Information spécifique non connue. Les agents de surface contenus dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) 648/2004

relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Information spécifique non connue.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : Le produit répandu peut pénétrer dans le sol et dans les eaux de surface et souterraines.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

PBT/vPvB évaluation : Ne contient pas des substances PBT ou vPvB, dans des concentrations plus hautes que 0,1%.

12.6. Autres effets néfastes

Autres informations : Non applicable.

Nom de produit : Star brite Boat Guard Page 6/9
Date d'émission : 14-07-2015 Remplace l'émission du : 06-04-2012 INFO CARE FDS



Selon règlement (UE) No 453/2010

Teneur en COV soumis à : 31 g/l

taxe (La Suisse)

SECTION 13 CONSIDÉRATIONS RÉLATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Résidus de produit : Ne pas éliminer le récipient vide avec les déchets produits par les ménages. Les emballages

> peuvent être recyclés. Les restes de ce produit dans un récipient non vidé sont considérés comme des déchets chimiques. Eliminer ce produit dans un centre officiel de collecte des déchets

dangereux.

Avertissements

supplémentaires

: Aucun.

Législation locale : L'élimination des déchets doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et

locales en vigueur. La réglementation locale peut être plus sévère que les exigences régionales ou nationales et doit être observée. La Suisse: Placer les boîtes complètement vides avec les déchets urbains. Si la boîte n'est pas complètement vide, la rendre au point de vente ou la déposer dans

une borne de collecte de déchets spéciaux.

SECTION 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1. Numéro ONU

UN Numéro : Aucun.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition : Non régularisé.

14.3/14.4/14.5. Classe(s) de danger pour le transport/Groupe d'emballage/Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ADN (route/chemin de fer/voies de navigation intérieures)

Classé : Le produit n'est pas classé dans l' ADR/RID/ADN.

IMDG (Mer)

Classé : Le produit n'est pas classé dans l' IMDG.

Polluant marin : Non

IATA (Air)

: Le produit n'est pas classé dans l' IATA. Classé

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: Des variantes spécifiques nationales peuvent s'appliquer. **Autres informations**

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

: Pas prévu pour le transport en vrac de cargaisons selon les instruments de l'Organisation maritime Marpol

internationale (OMI). Liquides conditionnés ne sont pas considérés en vrac.

SECTION 15 INFORMATIONS RELATIVES A LA RÉGLEMENTATION

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et

d'environnement

Régulations CE : Règlement (UE) No 453/2010 (REACH), Règlement (CE) no 1272/2008 (CLP) et autres

réglementations en vigueur.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Nom de produit : Star brite Boat Guard Page 7/9

Date d'émission **INFO CARE FDS** : 14-07-2015 Remplace l'émission du : 06-04-2012



Selon règlement (UE) No 453/2010

Évaluation de la sécurité : Non applicable.

chimique

SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS

*

16.1. Autres informations

Cette fiche de données de sécurité est conforme à la Règlement (UE) No 453/2010 datée du 20 mai 2010 et est précis au meilleur de notre connaissance et à l'expérience à la date de remise spécifiée. L'Utilisateur a l'obligation d'utiliser ce produit en toute sécurité et conformément à toutes lois et tous règlements applicables à l'usage du produit. Cette fiche de données de sécurité complètent les informations techniques mais ne les remplacent pas et n'offrent pas de garantie pour les propriétés de ce produit.

Avertissement de danger aux utilisateurs si le produit est utilisé non conformément à l'usage pour lequel il à été développé.

Les informations modifiées ou rénovées par rapport à la publication précédente ont été marquées d'un astérisque (*).

Explication des phrases H de la rubrique 3 :

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Explication des classes de danger de la rubrique 3:

Flam. Liq. 2 : Liquide inflammable, catégorie 2. Eye Irrit. 2 : Irritation oculaire, catégorie 2.

STOT SE 3 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie 3.

Liste des abréviations et acronymes susceptibles d'être utilisés dans cette fiche de données de sécurité:

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

ATE : Estimation de la toxicité aiguë

CLP : Classification, étiquetage et emballage

CMR : Cancérogène, Mutagène ou toxiques pour la Reproduction

CEE : Communauté économique européenne IATA : Association internationale du transport aérien

Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant

des produits chimiques dangereux en vrac

IMDG : Code maritime international des marchandises dangereuses

DL50/CL50 : Dose/Concentration Létale, causant la mort de 50 % d'une population

MAC : Maximum Allowable Concentration

MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires

NO(A)EL : Dose sans effet (adversible) observable

OECD : Organisation de coopération et de développement économiques

PBT : Persistant, bioaccumulable et toxique PC : Catégorie de produits chimiques

PT : Type de produit

REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions

applicables à ces substances

RID : Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses

STP : Installation de traitement des eaux usées

SU : Secteur d'utilisation

VME/VLE : Valeur Moyenne d'Exposition/ Valeur Limite d'Exposition

ONU : Organisation des Nations Unies COV : Composés organiques volatils

vPvB : Très persistant et très bioaccumulable

Histoire

Date de la première

émission

: 16-09-2005

Nom de produit : Star brite Boat Guard Page 8/9

Date d'émission : 14-07-2015 Remplace l'émission du : 06-04-2012 INFO CARE FDS



Selon règlement (UE) No 453/2010

Date de la seconde

émission

Date de la troisième

émission

Date de la quatrième

émission

: 07-02-2011

: 06-04-2012

: 14-07-2015 Ci-joint toutes les éditions précédentes sont expiré.

Nom de produit : Star brite Boat Guard Page 9/9
Date d'émission : 14-07-2015 Remplace l'émission du : 06-04-2012 INFO CARE FDS